

Image not found or type unknown



Passeport français de mon père

Par **nabama**, le **14/07/2013** à **17:33**

bonjour a tous
disposant d'un passeport français datant d'avant 1962 et appartenant a mon père je voudrais savoir si ce dernier a une valeur juridique pour demander la nationalite française.
merci par avance

Par **youris**, le **14/07/2013** à **20:31**

bsr,
avant l'indépendance de l'algérie tout ses habitants étaient français donc il n'est pas anormal qu'ils possèdent un passeport français.
ce qu'il faut savoir c'est quelle nationalité votre père avait après l'indépendance de l'algérie.
cdt